

Direction départementale des territoires et de la mer
Service eau environnement – Cellule Police de l'Eau
Tél. 03.28.03.83.00

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune d'ANOR

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE DEPARTEMENTALE POUR DES TRAVAUX DE RESTAURATION DES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DU RU DES ANORELLES

Dossier Loi sur l'Eau

Déclaration d'intérêt général

Articles L.211-7, L.214-1 à L.214-6, et R214-1 à R214-103 du Code de l'Environnement

--

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal de Gestion du Bassin Versant de l'Oise Amont (SIGBVOA) a déposé un dossier en vue de déclarer d'intérêt général les travaux de restauration des fonctionnalités écologiques du ru des Anorelles sur la commune d'Anor et d'obtenir l'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

Cette demande sera soumise à une enquête publique départementale **du vendredi 28 septembre 2012 au lundi 29 octobre 2012 inclus**, dans la commune ci-dessus référencée, où le public pourra prendre connaissance du dossier, tous les jours ouvrables, aux heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations qui seront consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans la mairie.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie d'Anor.

Monsieur DUPONT Bernard, Commissaire-Enquêteur, ou Monsieur JACOBUS Jean-Marie, Commissaire-Enquêteur suppléant, se tiendra à la disposition du public en mairie d'Anor le vendredi 28 septembre 2012 de 9h00 à 12h00, le mercredi 10 octobre 2012 de 9h00 à 12h00, et le lundi 29 octobre 2012 de 9h00 à 12h00.

--